



Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS**

N° 216 MAJ 2019

Le budget général 2019

Dans le TUM d'Avril 2018 j'écrivais: *l'année 2018 s'inscrit dans la continuité raisonnée et calculée des actions entreprises depuis 2014. Il faut du temps pour faire aboutir les projets et beaucoup de conviction, de persévérance et d'énergie, mais les résultats commencent à arriver, Il faut continuer et nous continuerons!*

Le budget général 2019 exprime clairement cette volonté. Parallèlement au budget général il y a le budget de l'eau et nous ne mélangeons pas les comptes même si la loi nous le permettrait. L'eau se paye par la redevance en fonction des consommations, le budget général tient ses ressources de l'impôt et des dotations de l'état. C'est une règle de bonne gestion qu'il faut maintenir.

A la fin 2018 nous avons enregistré, grâce à une gestion maîtrisée et prudente, un excédent cumulé sur les dernières années de 848 000 € dont 640 000 € en fonctionnement et 208 000 € en investissement. Pour poursuivre notre politique d'investissements nous avons décidé d'affecter 520 000 € aux investissements de 2019 et conservé 120 000 € en fonctionnement (soit 10% de marge) pour se préserver de toute mauvaise surprise en cours d'année. Et cela sans augmenter les taux communaux.

Avec cette situation financière saine nous pouvons donc envisager un programme d'investissements consistant, 740 000 €, sans réduire les marges de manœuvre futures et sans charger, au-delà du raisonnable, la masse des annuités en profitant des taux encore faibles des emprunts à moyen et long terme. Nos ratios financiers comparés à des communes de notre taille sont bons tant sur l'endettement que sur le montant des charges structurelles.

Si nous parvenons à faire tout ce qui est prévu, et compte tenu des subventions attendues (tous les dossiers sont déposés et enregistrés auprès de nos financeurs habituels) et des remboursements de TVA, il pourra rester en clôture de 2019, fonctionnement et investissement confondus, 599 000 € environ. Une somme qui permet d'envisager bien des opérations car il reste beaucoup à faire, en plus d'une incertitude due aux conséquences financières du transfert de la compétence eau à la communauté de communes à compter de 2020.

Dans le programme d'investissements de 740 000 €, hors programme de requalification des espaces publics déjà financé pour cette année, les points les plus importants sont: les aménagements internes du bourg, éclairages publics, signalétique, parkings, arrêt du bus, réparations à la piscine, ralentisseurs de vitesse... les travaux de voirie dans les extérieurs (6 routes communales seront concernées), l'agrandissement des ateliers municipaux et du local du collectif d'entraide, l'acquisition du terrain nu du silo de la CAD, les actions en faveur du tourisme (aire de découverte du Thau, film sur Mens), les études sur le temple, l'église et le chauffage de l'église etc...

Une année 2019 encore bien remplie qui appellera une suite aussi ambitieuse pour que Mens affirme encore plus sa place parmi les pôles structurants du Sud-Isère.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 4
La vie du village	P 5
La vie des associations	P 6 à 10
Mens Ensemble communiqué	P 11
Les brèves et l'état civil	P 12

LES ARTICLES POUR LE TUM DE MAI DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 22 MAI 2019

Photo de couverture :

Photo : Bernard CHEVALIER
Abeille butine les fleurs des pommiers

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard
Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,
Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

URBANISME, ENCORE !



Le règlement du SPR (Secteur Patrimonial Remarquable-ex AVAP) a pour objectif majeur de mettre en valeur les caractéristiques urbaines de Mens, dont tout le monde reconnaît qu'elles sont une des qualités qui font l'intérêt de ce bourg dans le Trièves et bien au-delà.

Pour cela, après un long travail d'élaboration de plusieurs années, nous sommes arrivés à un règlement qui est allé dans les détails. Certains habitants ou candidats à la rénovation ou à la construction peuvent le considérer comme pointilleux. Je concède que ses précisions détaillées peuvent interroger mais il y a des détails qui en réalité n'en sont pas car ils contribuent largement à définir l'aspect des bâtiments.

Je veux parler des éléments qui doivent absolument être respectés: **les toitures, leur forme, la nature et la couleur des tuiles, les portes, les fenêtres et enfin la nature et la couleur des enduits de façade.** Toute modification doit faire l'objet de déclaration préalable et obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Il arrive assez souvent pour les bâtiments déjà construits que le demandeur présente son projet comme une réfection à l'identique. Attention, refaire à l'identique ne veut pas dire répéter les erreurs ou les « à peu près » du passé. Le règlement est clair, à chaque fois que l'opportunité d'améliorer l'aspect se présente, il faut la saisir et la rénovation en est la principale. C'est par un patient effort d'amélioration de l'aspect des bâtiments, quels qu'ils soient, qu'on parviendra à renforcer le caractère envié de Mens et par là, au-delà du plaisir de vivre dans un bourg agréable, à valoriser les immeubles.

On a tous intérêt à observer les prescriptions du SPR. Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour cela. Et quelles que soient les circonstances ne commencez pas les travaux avant d'en avoir eu l'autorisation.

Bernard COQUET Maire

PROJETS POUR L'ÉGLISE ET LE TEMPLE

Ces deux édifices sont emblématiques de Mens et de sa longue histoire. Leur importance dans les esprits, les cœurs et le paysage est reconnue par tous. Il faut donc les protéger et les restaurer et reprendre les travaux nécessaires au maintien de l'intégrité de ces monuments et à leur usage spirituel. Le Conseil Municipal s'est résolument engagé dans cette voie et a conclu deux contrats d'études et diagnostics à M. Thierry Poulain architecte du patrimoine.

Pour l'église il s'agit d'une étude globale des pathologies de l'édifice d'un montant de 14150 € HT pour déterminer un programme de travaux pluriannuel. Les travaux devront porter essentiellement sur la protection du bâtiment contre les infiltrations d'eau et les réparations possibles des conséquences d'une faiblesse ancienne qui a des effets mesurables sur les murs de la nef. L'intérieur et l'extérieur sont concernés.

Pour le temple il s'agit d'une étude diagnostic architecturale et technique sur l'état du clocher et d'une étude de faisabilité pour améliorer les accès à la tribune permettant notamment d'avoir des conditions de sécurité satisfaisantes pour les personnes qui y accèdent ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le contrat porte sur une somme de 14 000 € HT.

Ces deux dossiers, et les travaux qui s'en suivront, sont susceptibles de bénéficier des aides du département qui fait de sérieux efforts pour le patrimoine, et de l'état, surtout pour l'église qui est un monument inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine de Mens, engagée par le conseil municipal, et complète la mise en œuvre de la requalification des espaces publics dont on peut voir les premiers résultats.

Bernard COQUET Maire

LES VINGT ANS DU MUSÉE DU TRIÈVES



Beaucoup de personnes se sont rassemblées pour fêter les vingt années d'existence du Musée du Trièves. Autour du maire de Mens Bernard Coquet, du président de la communauté de communes Jérôme Fauconnier, de Marie Claire Terrier conseillère régionale, de Frédéric Dumolard directeur du musée, Pierre Sylvestre président de l'association du musée du Trièves faisait le bilan.

Le musée a été créé en 1999 par la communauté de communes sous la présidence de Guy Mathelet récemment décédé. Avec pas moins de 50 000 visiteurs en 20 ans, l'année 2018 a été une année record. Pour célébrer dignement cet anniversaire, le musée propose du 6 avril au 24 novembre de redécouvrir les 20 ans d'expositions en revivant les faits marquants de l'histoire : les guerres, les eaux utiles, Trièves terre d'échanges, et toute les activités qui ont marqué l'histoire de notre territoire : vannerie, ganterie, le chanvre et enfin le fer.

Tout au long de cette année 2019, des conférences, des projections et spectacles seront programmés.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le musée au 04 76 34 87 04 ou 88 28.

Bernard CHEVALIER

BONNE RETRAITE PHILIP



Dimanche 14 avril nous sommes tous réunis à la caserne Denis Chevalier, entouré de tous ses collègues pompiers, actifs et anciens, des collègues des casernes voisines avec qui il a noué des liens d'amitié, et de sa famille, Philip Charles prend sa retraite en qualité de pompier volontaire après 35 ans de bons et loyaux services.

Philip est rentré dans le corps des sapeurs pompiers de Mens en 1984. Après avoir fini son service militaire il réside chez ses parents, c'est alors que les pompiers effectuant la tournée des calendriers, lui disent : « on manque de monde à la

caserne, va voir le Denis il va t'embaucher ». Voilà comment débute sa carrière chez les pompiers.

Caporal en 1994 puis Sergent en 1997, il obtient le grade d'Adjudant Chef dans la foulée. En 1992 Philip succède à Bernard Rossi en qualité de trésorier jusqu'au 1er février 2019. Pendant plus de 15 ans il a donné des cours de secourisme aux élèves du CM2, et continuera encore quelques années afin de garder toujours le contact avec ses anciens collègues. Il représentera les anciens au sein de l'amicale.

Philip a été nommé Lieutenant honoraire, et comme la roue tourne, les anciens s'en vont les jeunes arrivent, c'est ainsi qu'il a remis les galons de Caporal à Marie Servizet et à Alexis Durand.

Le maire et le conseil municipal lui souhaitent une belle retraite bien méritée.

Guy LORENZI et Bernard CHEVALIER

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE DE MENS

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2019 auront lieu le mardi 14 mai de 16h30 à 18h et le lundi 20 mai de 16h30 à 18h, à l'école maternelle.

Sont concernés les enfants nés en 2016 ainsi que les nouveaux enfants nés en 2015 et 2014 arrivants sur la commune.

Avant de venir à l'école les jours cités ci-dessus, vous devez vous rendre à la mairie de votre commune muni du livret de famille et du carnet de vaccinations (à apporter également à l'école) pour faire établir une demande d'inscription qui sera transmise à la CDC du Trièves. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice.

F.STREIT, directrice de l'école maternelle.

☎ 04 76 34 60 44

UNE FRATRIE EN OR

Tous les deux licenciés au HC Grenoble, Nicolas et Clara Peyraud ont participé aux Championnats de Force Athlétique.

Le 30 mars dernier, les championnats de France juniors (18-23 ans) se déroulaient à Bordeaux où Nicolas remporte haut la main, le titre de Champion de France dans la catégorie des -105 kg.

Il réalise au squat (flexion de jambes) une barre à 260 kg; au développé couché 195 kg (record de France) et au soulevé de terre 300 kg (record de France) pour un total de 755 kg, record de France également.

Une semaine plus tard c'est à Clara que revient le titre de Championne de France Subjuniors (15-18 ans) dans la catégorie des -72 kg ainsi que la première place à l'indice (toutes catégories de poids confondues).

Elle réalise au squat une barre à 140 kg; au développé couché 90 kg; au soulevé de terre 180 kg pour un total donc de 410 kg et détient désormais les records de France sur ces trois mouvements ainsi qu'au total.

En prime, ces deux titres leur ouvrent les portes des compétitions internationales !

En effet Nicolas s'envolera pour le Japon où il disputera le 19 mai prochain les Championnats du Monde de Développé Couché.

Quant à Clara, elle participera aux Championnats du Monde de Force Athlétique en Suède le 10 juin prochain.

Cependant, pour participer à ces compétitions internationales, ces jeunes athlètes doivent autofinancer leurs déplacements. Ils ont donc créé une association : "Trièves Force", afin de récolter des fonds.

Toute participation sera la bienvenue.

Trièves Force



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

CINEMA AU COLLÈGE DE MENS



Dimanche 28 avril à 18 h 30: « C'est ça l'amour » 1h38

Drame de Claire Burger

Depuis que sa femme est partie, Mario tient la maison et élève seul ses deux filles. Frida, 14 ans, lui reproche le départ de sa mère. Niki, 17 ans, rêve d'indépendance. Mario, lui, attend toujours le retour de sa femme.

Dimanche 12 mai à 18 h 30: « La lutte des classes » 1h43

comédie de Michel Leclerc
avec Edouard Baer, Leïla Bekhti

Sofia et Paul emménagent dans une petite maison de banlieue. Elle, brillante avocate d'origine maghrébine, a grandi dans une cité proche. Lui, batteur punk-rock et anar dans l'âme, cultive un manque d'ambition qui force le respect ! Comme tous les parents, ils veulent le meilleur pour leur fils Corentin, élève à Jean Jaurès, l'école primaire du quartier. Mais lorsque tous ses copains désertent l'école publique pour l'institution catholique Saint Benoît, Corentin se sent seul. Comment rester fidèle à l'école républicaine quand votre enfant ne veut plus y mettre les pieds? Pris en étau entre leurs valeurs et leurs inquiétudes parentales, Sofia et Paul vont voir leur couple mis à rude épreuve par la « lutte des classes ».

Pour la suite du programme, consulter le site de l'Ecran Vagabond du Trièves et les affichages.

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves.

Plein Tarif : 4,5€ Tarif réduit : 3,5€ Abonnement : 7€

FÊTE DES PLANTS LE 8 MAI À MENS



LES RENDEZ-VOUS du mois **MIXAGES** **MAI 2019**

LES PERMANENCES GRATUITES

Architecte Conseil

Vendredi 3
sur RV 04.76.34.49.13

Avocat Conseil

Vendredi 10
sur RV 04.76.34.27.02

Pour petits et grands

Temps d'Parents

Jeux et atelier musique
avec Jonathan BalmeFrézol
Mercredi 15 et 29 de 9h30 à 11h30

La Ludothèque

Prêt de jeux en tous genres
Mardi 7 de 16h45 à 19h

Temps fort !

**réunion de préparation
pour organiser
la Fête des Habitants
d'Ici et d'Ailleurs 2019**
Mercredi 15 mai 18h Mixages

Infos : 04.76.34.27.02

**Bienvenue à tous et toutes avec vos
idées et propositions !**

Les initiatives des habitants

café bricole & compagnie

Tous les lundis entre 8h45 et 15h

Atelier de Français (FLE)

Tous les lundis de 9h30 à 11h30

Déjeuner partagé

tiré du sac
Tous les lundis entre 12h et 14h
(hors vacances)

Le Repas d'Isabelle **jeudi 2**

venez cuisiner le matin
ou juste manger à midi

Rens : 04.76.34.27.02

Ouvert à tous et toutes !

EXPOSITION photos

par les enfants présents
à l'accueil de loisirs à Mixages
Du 1er au 30 mai
ouvert lundi au vendredi 8h30-17h

Pause parents d'ados

groupe de paroles
animé par Jehanne Rutten
professionnelle formée à l'écoute

18 mai 17h30-19h30

Infos et inscriptions : 04.76.34.27.02
e.hemery@cdctrieves.fr

Sortie découverte

balade dans le Vercors
contée par Laurent Le Poul et
animation nature par Sébastien Sliva.
18 mai 10h-18h
Infos et inscriptions : 04.76.34.27.02

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE CLUB « BEL ÂGE »



Le 11 avril dernier, 101 adhérents du Club Bel Age se sont retrouvés au château de Passières à Chichilianne pour le repas de printemps.

M. Bernard Coquet Maire de Mens étant retenu par ailleurs dans l'après-midi, nous a fait l'honneur de participer à l'apéritif.

Après un très bon repas, entre le fromage et le dessert, la chorale sous la direction d'André

Leenhardt, a interprété entre autre : *l'église de Harlem, Si tous les gars du monde, le temps du muguet* etc., très applaudie par tous les convives.

Le repas terminé, les danseurs et les joueurs de cartes ont bien fini l'après-midi. Une très belle journée de rencontre pour le Club Bel Age.

La présidente Andrée CHARLES



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE MUSÉE DU TRIÈVES ET L'ASSOCIATION HÔTEL EUROPA

Le Musée du Trièves et l'association Hôtel Europa présentent, dans le cadre de Musées en fête :

La guerre des salamandres, d'après le roman de Karel Capek



Dimanche 19 mai à 17h 30 au Château de Montmeilleur (St Baudille et Pipet).

P.A.F : 10 / 8 eur. Ouverture du site à 16h.
(Spectacle recommandé à partir de 10 ans)

Adaptation : Michal Laznovsky
Avec : Frederika Smetana, Bruno La Brasca,
Jacques Pabst, Philippe Vincenot

Les salamandres attaquent !

Le Golem Théâtre vous invite à découvrir un chef d'œuvre de la littérature tchèque dans une adaptation en forme de lecture radiophonique.

Écrit en 1935 par Karel Čapek (l'inventeur du mot robot !), ce roman à l'humour dévastateur met l'humanité aux prises avec de paisibles salamandres intelligentes, qui exploitées sans merci, deviennent une main d'œuvre sous marine efficace. En échange de produits manufacturés, elles creusent et remodelent, pour les hommes, les côtes. Mais, confrontées à la surpopulation des hauts-fonds où elles vivent et à la recherche d'un nouvel *espace vital*, elles retournent bientôt contre les hommes les explosifs que ces derniers leur vendent, grignotant peu à peu les continents pour remblayer les mers profondes... Étonnamment perspicace quant au devenir de l'Europe quelques années plus tard, *La Guerre des Salamandres* anticipe également les problèmes écologiques d'aujourd'hui. "Pourquoi la nature devrait-elle corriger les erreurs que les hommes ont commises?" a écrit Capek. Si l'humour est partout, ce récit surprend, interpelle et questionne par sa vision si précise du monde d'aujourd'hui.

Contact: contact@hoteleuropa.fr / 06 89 20 86 17 /
f.dumolard@cdctrieves.fr /
tel : 04 76 34 88 28

L'exposition temporaire rétrospective « Le musée a vingt ans ! », le Trièves au fil des expositions, sera également présentée samedi 18 et dimanche 19 mai de 15h à 18h au Musée du Trièves, place de la Halle, Mens.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE À MENS



Le samedi 4 mai 2019 à 11 h se tiendra l'inauguration de l'ouverture de l'Exposition Philatélique de Mens

Espace culturel place de la Mairie

En présence du président du club philatélique et cartophile de la Matheysine et du Trièves, Pierre Nicolas

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE 1 2 3 SOLEIL

Pour la rentrée 2019, l'école alternative 123 Soleil, basée à Mens :

- recherche un.e **service civique** pour accompagner des enfants de 3 à 12 ans dans leur découverte des Arts et de la Nature. *Contact Christel 06 83 00 06 63*
- recrute un.e **pédagogue** (candidature à envoyer pour le 5 mai)

Retrouvez les fiches de poste sur le site

www.ecole123soleil.org

ou écrivez à contact@ecole123soleil.org

LE SOMMEIL

Dans le cadre de la semaine « Bien dormir pour bien grandir »

2 conférences à l'école



2019

Lundi 06 mai
20:00
CLELLES
LA PLACE DES ÉCRANS DANS LA FAMILLE
Avec **CLAIRE GUILCHER**, médecin de PMI au Département de l'Isère.

Jeudi 09 mai
20:00
CLELLES
LE SOMMEIL DE L'ENFANT
Avec **CHRISTINE CANNARD**, Docteur en Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent, ingénieur de recherche INSERM, laboratoire de psychologie et Neurocognition

Conférences ouvertes à tous

Organisée par Renseignements

Ecoles de Clelles, Relais d'assistantes maternelles, Halle-garderie les p'tits z'Hetres, Département de l'Isère et Mixages. **MIXAGES** 04 76 34 27 02



Portes ouvertes de l'école 1 2 3 Soleil inspirée de la pédagogie Steiner

le 4 mai 2019 à Mens
à 1h de Grenoble



CLASSE ÉLÉMENTAIRE / 6-12 ans
portes ouvertes 10h-12h à Menglas

SPECTACLE CONTÉ puis temps d'échange
autour de la **pédagogie Steiner Waldorf**
10h30 à Menglas

JARDIN D'ENFANTS / 3-6 ans
portes ouvertes 13h-15h à Mens, rue du temple

123 Soleil est une école associative gérée par les parents et les enseignants. Sa pédagogie d'inspiration Steiner favorise l'expérience de l'enfant dans un environnement naturel. Les apprentissages sont vécus à travers le jeu, le corps et la créativité.



École 1 2 3 SOLEIL / 38710 MENS / contact@ecole123soleil.org / 04 56 55 23 11

FOIRE DU 1ER MAI 2019



MENS

FOIRE DU 1er MAI 2019

250 EXPOSANTS

- Vêtements
- Alimentation
- Matériel agricole
- Automobiles
- Produits du terroir et bio
- Animaux de la ferme
- Plants et fleurs
- Confiserie
- Manèges





BUDGETS 2019 : ENTRE SATISFACTIONS ET REGRETS,

À Mens

Le budget est solide. La réduction des dépenses de fonctionnement et une recherche efficace de subventions ont donné des marges de manœuvre que la municipalité exploite. En empruntant beaucoup pour l'assainissement, ce que nous approuvons. Mais également pour l'embellissement des sols, ce qui constitue, selon nous, des dépenses de prestige au-dessus de nos moyens. La place du Vercors suffisait.

Certes le pavage et le dallage du centre historique sont agréables esthétiquement mais les sommes englouties, environ 100 000 euros par an de surcoût par rapport à un revêtement classique, ne seront pas disponibles pour d'autres projets. De belles rues ne garantissent pas un regain de vie et d'animation dans le centre historique, où le nombre d'appartements en vente et qui se vendent mal reste élevé, où les logements étroits à trois étages, le manque de lumière, l'absence d'isolation et parfois l'insalubrité n'attirent pas. L'avenir du centre historique demeure glissant.

Après une opération de préemption d'un hangar mitoyen offrant une perspective d'agrandissement des locaux de l'exemple Collectif d'entraide, **le maire a décidé pour la première fois de prévoir au budget 60 000 euros pour d'autres éventuelles préemptions. Nos propositions d'urbanisme commencent à être entendues et tant mieux pour Mens.** Oui une mairie peut prendre des initiatives en achetant, rénovant, détruisant parfois, pour du logement, du commerce, des salles associatives ou des puits de lumière avec de nouvelles places.

Mais un autre sujet nous mécontente. C'est la volonté de limiter les subventions associatives à 13 000 euros. Il manquera comme chaque année quelques milliers d'euros pour satisfaire pleinement les associations, notamment celles qui apportent une animation à la commune. Celle-ci va se trouver une fois de plus limitée par rapport aux ambitions. **L'engagement fort des bénévoles en faveur de cette dynamique et de la qualité de la vie à Mens est bien mal récompensé.**

Pour ces raisons, nous nous sommes abstenus sur le budget principal 2019.

À La CCT

Communauté de Communes du Trièves

Grâce à de fortes économies de fonctionnement touchant principalement les offices de tourisme, les écoles (malgré une hausse des crédits en 2019 suite au retour controversé à la semaine de 4 jours), la culture et les associations, la fin de mandat connaît des excédents structurels au lieu des déficits structurels de 2014.

L'avenir est plus serein mais les coupes sombres auraient été moindres avec un effort fiscal un peu supérieur.

Les investissements actuels à Monestier de Clermont (restaurant scolaire et école maternelle) après celui à Mens (halte-garderie en début de mandat) sont appréciés. Les projets récents abordés dans notre page du TUM d'avril (possible adhésion au SMTC, contrat de réciprocité, politique agricole du Trièves, davantage de mutualisation entre les communes) sont intéressants, même si la participation des habitants reste à construire. La dimension du territoire Trièves est mieux approchée.

Mais on retrouve, à l'échelle du Trièves, les mêmes limites qu'à Mens dans le subventionnement aux associations, la somme totale étant insuffisante pour répondre aux besoins et pour encourager le bénévolat pourtant fragilisé par la perte des emplois aidés (Radio Dragon) ou par l'arrêt d'une grosse subvention nationale (Mens Alors).

Là aussi, notre délégué à la CCT s'est donc abstenus sur le budget principal 2019.

DÉPART DE MARLÈNE SÉAUME

Nous souhaitons à Marlène beaucoup de réussite sur son nouveau poste.

Son départ sera-t-il l'occasion pour Mens de rejoindre le service mutualisé entre 25 communes du Trièves pour l'instruction des permis de construire et autres documents d'urbanisme, service qui fonctionne bien, avec l'appui de la CCT et financement par les communes ?

FÊTE DES MÈRES 2019



Cette année encore, les mamans mensoises seront reçues par la municipalité au centre culturel samedi 25 mai à partir de 11h.

Comme l'année dernière nous aurons le plaisir de les accueillir pour un moment bien agréable et sympathique.

A TRES VITE !

Les membres du CCAS

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de son activité d'élevage de volailles plein air, le Domaine de la Rivière recherche un/e ouvrier/e agricole polyvalent/e.

Lieu de travail : Saint Baudille et Pipet (38710)

Type de contrat : CDD de 12 mois avec possibilité d'évoluer rapidement vers un CDI

Durée de travail : temps plein, permis B souhaité, taille de l'entreprise : 6 temps pleins

Secteur d'activité : cultures, élevage plein air, abattage, transformation et préparation de commandes, vente directe à la ferme, sur les marchés et en magasin de producteurs.

Salaires motivants, pas de diplôme exigé, de l'expérience dans l'agriculture serait un plus.

Pour postuler, envoyez votre CV + lettre de motivation par courrier ou par mail :

EARL Domaine de la Rivière 38 710 Saint Baudille et Pipet

domaine.la.riviere@hotmail.fr

FORMATION AU CENTRE DE SECOURS DE MENS



Le 1er mai 2019 à la caserne Denis Chevalier, les sapeurs-pompiers de Mens vous proposent une formation gratuite aux gestes de 1^{er} secours.

La formation est réservée aux personnes de plus de 16 ans

Vous devez vous inscrire à la mairie de Mens :

Directement au secrétariat de la mairie ou par courriel : com@mairie-de-mens.fr ou par téléphone : 04 76 34 61 21

La formation se déroule sur une heure par session de 8 personnes maximum

Quatre créneaux horaires seront ouverts : 8h30 à 9h30, 10h à 11h, 14h à 15h et de 15h30 à 16h30

ÉTAT CIVIL

DECES :

M. Claude CLEMENT le 8 avril 2019

Mme Marie MADORE le 11 avril 2019

Mme Odette MERCIOL le 13 avril 2019

Mme Georgette PELLEGRIN le 20 avril 2019

MARIAGES :

Olivier CORTES et Valérie LAIDET le 20 avril 2019

Julien APPAIX et Aurore DONNADIEU le 13 avril 2019

NAISSANCE :

Justin PASCAL le 8 avril 2019